



OFPN

ORGANISATION FRANÇAISE DES PSYCHOLOGUES
—— SPÉCIALISÉS EN NEUROPSYCHOLOGIE ——

PROCES VERBAL

Assemblée Générale 2015

27 juin 2015, Paris

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFPN

Sandrine Chicherie, présidente

Amélie Ponchel, secrétaire

Hélène Vichard, secrétaire adjointe

Raphaëlle Amendola, trésorière

Yaële Spirli, trésorière adjointe

Virginie Biscay

Virginie Mattio

Marie de Montalembert

Grégoire Wauquiez

Assemblée générale 2015

Sommaire

Assemblée générale 2015 <i>Procès verbal</i>	2
Assemblée générale 2015 <i>Rapport moral</i>	3
Pourquoi et comment est née l'OFPN ?	3
Retour sur la première année de l'OFPN	5
Assemblée générale 2015 <i>Rapport financier</i>	8
Assemblée générale 2015 <i>Rapport d'activité</i>	10
Le Conseil d'Administration.....	10
La commission Formation initiale.....	12
La commission Formation continue	13
La commission Réflexion sur les pratiques et visibilité de la spécialité	14
La commission Liens avec les associations locales et internationales	15
La commission Observatoire	17
La commission Internet	19
La commission Revue	21
La commission Psychométrie	22
La commission Droits et statut	23
Assemblée générale 2015 <i>Synthèse des débats</i>	24
Echanges en lien avec le bilan financier	24
Echanges en lien avec le montant des cotisations.....	24
Echanges en lien avec le bilan d'activité.....	25
Echanges en lien avec le positionnement « politique » de l'OFPN	27

Assemblée générale 2015

Procès verbal

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 27 juin 2015** de 13h30 à 16h30 à **Paris**.

En vertu de l'article de l'article 6 des statuts de l'association, seuls les membres professionnels à jour de cotisation peuvent participer au vote. Conformément à l'article 21 des statuts, ils peuvent se faire représenter au cours de l'assemblée générale en confiant une procuration à un autre adhérent disposant du droit de vote (dans la limite de deux procurations maximum par personne) et aucun quorum n'est exigé pour la tenue des assemblées générales ordinaires.

A l'assemblée de ce jour, **44 adhérents** professionnels à jour de cotisation étaient présents ou représentés (30 présents, 14 représentés). Ont assisté à l'assemblée générale mais n'ont pas pris part aux votes 1 adhérent étudiant et 8 non adhérents à l'OFPN.

Mme Sandrine Chicherie, en qualité de présidente de l'association, préside l'assemblée et Mme Amélie Ponchel en est nommée secrétaire.

Après rappel de l'ordre du jour par la présidente et présentation des différents rapports (voir [rapport moral](#), [rapport financier](#), [rapport d'activité](#)), les participants ouvrent le débat (voir [synthèse des débats](#)). Puis, les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction du président.

- Première décision : **l'assemblée approuve le rapport financier énoncé**. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.
- Deuxième décision : **l'assemblée approuve le rapport d'activité énoncé**. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.
- Troisième décision : **l'assemblée approuve l'adoption des montants de cotisation** suivants, prenant effet à partir du 1^{er} septembre 2015. Les modalités de paiement ne sont pas modifiées.

	Montant de la cotisation
Adhérent professionnel	70,00 €
Adhérent étudiant / retraité	25,00 € (au lieu de 35.00 €)
Adhérent international	15,00 €

L'assemblée a également été informée de la **démission du conseil d'administration** de Dominique Cazin, vice-président de l'association.

A Lille, le 28 juin 2015,

Sandrine Chicherie,
Présidente

Amélie Ponchel,
Secrétaire

Assemblée générale 2015

Rapport moral

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 27 juin 2015** de 13h30 à 16h30 à **Paris**. Le présent rapport moral leur a été présenté.

Pourquoi et comment est née l'OFPN ?

Fondements de l'idée d'un rassemblement national

Nous faisons le constat d'un certain nombre de paradoxes. Depuis 20 ans, la neuropsychologie est une spécialité de la psychologie en plein essor. Toutefois à ce jour, la formation initiale dans ce domaine demeure très hétérogène et les professionnels connaissent des difficultés d'insertion professionnelle importantes. Par ailleurs, nous revendiquons notre spécialité professionnelle mais constatons qu'à ce jour il n'existe aucune définition de nos champs de compétence et nous rencontrons quelques difficultés à faire reconnaître nos activités face à certaines professions paramédicales qui interviennent dans le champ de la neuropsychologie. D'autre part, les psychologues spécialisés en neuropsychologie sont en proie à des nombreux questionnements sur la définition de leur métier, de leurs activités et sur leur positionnement professionnel. Ils connaissent un certain isolement professionnel et manquent de référentiels. Notre spécialité manque de reconnaissance et de visibilité.

Bref historique de la démarche

Depuis plus de 20 ans, les psychologues spécialisés en neuropsychologie montrent une volonté de se regrouper, à la fois pour échanger sur leurs pratiques spécifiques, mais aussi pour améliorer la visibilité et la reconnaissance de leur spécialité.

En 2005 a été créé le portail numérique Neuropsychologie.fr, qui a permis, grâce à son forum professionnel, de faciliter les échanges entre collègues dispersés sur le plan géographique et aux expériences et domaines d'activité divers. Ces discussions et réflexions communes ont conduit à la création de l'Association pour le Rassemblement National des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (ARNPN) en 2008. L'objectif premier de cette association était de coordonner toute action susceptible de favoriser l'émergence d'une organisation nationale professionnelle rassemblant les psychologues spécialisés en neuropsychologie. L'ARNPN a ainsi travaillé à faire un état des lieux de la spécialité (publié en 2010), a favorisé l'émergence d'associations locales de psychologues spécialisés en neuropsychologie et a contribué à l'organisation du premier Congrès National de Neuropsychologie Clinique (CNNC) à Toulouse en 2012.

En 2013, ces énergies ont convergé vers la création d'un comité de pilotage composé de différents représentants associatifs issus de l'ARNPN et d'une quinzaine de représentants d'associations locales de psychologues spécialisés en neuropsychologie. Ce comité de pilotage était en charge de poursuivre les travaux

et réflexions posant les bases pour la création d'une association nationale en neuropsychologie en France. Leur mission est arrivée à terme en janvier 2014 par la publication d'un appel à candidature en vue de l'élection du premier conseil d'administration (CA) de cette association. Un vote, ouvert à tous les psychologues spécialisés en neuropsychologie, s'est tenu début mars 2014, relayé largement par Neuropsychologie.fr et les associations locales. Il a permis d'élire 10 psychologues spécialisés en neuropsychologie parmi 16 candidats, élus à la majorité absolue (plus de 50 % des voix parmi 358 votants). Ces collègues exercent dans des domaines divers et partagent des expériences variées (voir [ICI](#)).

Dans les suites de leur élection, les membres du CA ont réalisé plusieurs réunions en audioconférence et échangé via le forum professionnel hébergé par Neuropsychologie.fr pour désigner les membres du bureau et finaliser les statuts et le règlement intérieur de l'association (téléchargeables [ICI](#)). Le dépôt officiel des statuts en préfecture a eu lieu le 5 avril 2014 et la déclaration de création a été publiée au Journal Officiel de la République Française le 12 juillet 2014.

Principaux objectifs de l'OFPN

L'OFPN vise le développement de notre spécialité. Elle cherche à favoriser la visibilité des missions et pratiques des psychologues spécialisés en neuropsychologie auprès des autres professionnels et du grand public. Elle soutient la formation continue et défend l'importance d'une pratique clinique de haut niveau en neuropsychologie. Elle encourage les échanges sur la pratique clinique entre les professionnels. Elle souhaite également participer aux réflexions sur la formation initiale des futurs psychologues spécialisés en neuropsychologie en partenariat avec les universités.

L'OFPN défend les intérêts spécifiques de la pratique neuropsychologique par les psychologues. Ce travail se veut être complémentaire à celui réalisé à l'échelle de la profession de psychologue par les organisations professionnelles déjà existantes en France. L'association travaille à l'unité, la visibilité, la reconnaissance et la protection de notre spécialité, en vue de son développement et de sa pérennisation.

L'OFPN tient à réaffirmer un attachement profond à notre identité de psychologue, qui fonde notre approche de la personne humaine et revendique une place centrale dans la discipline qu'est la neuropsychologie, spécialité qui oriente nos pratiques cliniques. Ainsi, nous défendons le titre unique de psychologue. Notre démarche n'a pas pour but de scinder la profession mais d'affirmer nos spécificités dans la diversité de la psychologie.

Modalités de fonctionnement

Les commissions de l'OFPN

En pratique, l'OFPN fonctionne sur la base de 9 commissions thématiques, qui comprennent chacune plusieurs groupes de travail :

- Formation initiale
- Formation continue
- Réflexions sur les pratiques et visibilité de la spécialité
- Liens avec les associations locales et internationales

- Observatoire
- Internet
- Revue *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique*
- Psychométrie
- Droits et statut

Les adhérents

L'adhésion à l'OFPN se fait sous la forme d'une adhésion individuelle. Pour ce faire, les personnes doivent pouvoir justifier du titre de psychologue (ou d'une inscription en master 2) et d'une spécialité en neuropsychologie. L'OFPN ne prétend pas juger de qui est psychologue spécialisé en neuropsychologie et qui ne l'est pas. Elle se propose cependant de promouvoir et de valoriser un haut degré de spécialisation en neuropsychologie en cherchant à établir des référentiels communs en termes de formation initiale et de pratiques professionnelles.

Un statut d'association partenaire a également été créé afin de permettre l'officialisation de partenariats symboliques, sans implication financière, aux associations de psychologues spécialisés en neuropsychologie qui possèdent des objectifs compatibles avec ceux de l'OFPN et souhaitent travailler en collaboration avec elle (voir le rapport d'activité de la commission Liens avec les associations).

Retour sur la première année de l'OFPN

Bilan global

Pour cette première année de fonctionnement de l'OFPN, nous avons travaillé autour de deux objectifs principaux : donner de la visibilité à l'association et travailler à la reconnaissance de notre spécialité.

Visibilité de l'association

D'une part, le CA et les différentes commissions ont travaillé à rendre l'association visible auprès des collègues par la création du site internet de l'OFPN, la mise en place de comptes sur les réseaux sociaux, la publication de newsletters. Elle a mis en place et entretenu des liens avec les associations et regroupements locaux en neuropsychologie et les universités. Malgré le fait que le portail Neuropsychologie.fr ait contribué à notre démarche associative, nous souhaitions donner à l'OFPN une dimension différente qui ne se cantonnerait pas à la sphère numérique.

Même si nous sommes conscients qu'un gros travail reste à mener pour continuer à nous faire connaître, force est de constater que notre association compte à ce jour plus de 520 adhérents 6 mois après l'ouverture des adhésions.

D'autre part, l'équipe travaille à rendre l'OFPN visible auprès des autres organisations qui constituent le paysage de la psychologie et de la neuropsychologie en France. Des courriers de présentation ont été adressés à la Fédération Française des Psychologues et de la Psychologie (FFPP), au Syndicat National des Psychologues (SNP), à la Société de Neuropsychologie en Langue Française (SNLF) et au Groupe de Réflexion sur l'Evaluation des fonctions Cognitives (GRECO). Par ailleurs, nous avons répondu à l'appel à participation

aux Entretiens francophones de la Psychologie organisés par la FFPP qui nous ont permis d'être présents à cet événement et d'y représenter l'association.

Reconnaissance de la spécialité

L'OFPN a débuté son travail visant à une meilleure reconnaissance de notre spécialité. Entre autres, nous avons participé à des travaux de réflexion sur des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS), débuté la création de plaquettes d'information sur notre spécialité, publié des écrits et tissé des liens avec la FFPP et le SNP.

Difficultés rencontrées

Cette assemblée générale est également l'occasion de faire un bilan des difficultés qui ont pu être rencontrées durant cette première année d'existence.

Tout d'abord, nous regrettons de n'avoir pu lancer les adhésions que le 15 janvier 2015, suite à des retards indépendants de notre volonté. Nous avons en effet subi des délais administratifs et bancaires particulièrement longs. Par ailleurs, des ajustements techniques ont été nécessaires sur notre plateforme numérique afin d'être en mesure de lancer les adhésions.

Ensuite, nous reconnaissons qu'il existe encore à ce jour un important manque d'homogénéité entre les sites de l'OFPN et le portail Neuropsychologie.fr, qui constitue désormais le forum de l'OFPN. Nous sommes conscients que ce manque d'unicité de présentation visuelle pâtit à la lisibilité de notre fonctionnement en pouvant créer une certaine confusion pour les collègues n'ayant pas connaissance de l'historique de l'OFPN et des évolutions du portail Neuropsychologie.fr.

Par ailleurs, nous sommes lucides sur l'importance de la communication autour de l'OFPN. Il s'agit d'une tâche complexe, à laquelle nous accordons beaucoup d'attention. Que ce soit par la publication d'informations sur notre site, le partage de messages sur le forum professionnel, l'envoi de mails, la publication de newsletters ou encore l'organisation d'une assemblée générale physique, nous cherchons au maximum à informer sur le fonctionnement de l'OFPN, ses besoins et ses projets. Force est de constater qu'il s'agit d'un travail de longue haleine qu'il faut poursuivre et intensifier.

Nous reconnaissons également que les ambitions de l'OFPN sont élevées. Elles impliquent beaucoup de travail. Les membres du CA, bien que très investis, ne peuvent pas porter l'ensemble des actions et projets en parallèle. Nos ambitions nécessitent donc que nous soyons en mesure d'impliquer activement plus de collègues pour nous aider à poursuivre les projets de l'association.

D'autre part, il existe au sein du CA des débats qui peuvent parfois mettre notre solidité à l'épreuve. Les désaccords sur certains sujets nous poussent à discuter, échanger, partager sur nos points de vue. Ils prennent du temps et de l'énergie mais contribuent également à nous faire évoluer.

Enfin, nous sommes conscients que l'OFPN doit faire ses preuves. En particulier, elle est observée par de nombreuses personnes qui sont dans l'attente de voir comment nous nous positionnons dans le paysage associatif et organisationnel français et qui peuvent parfois s'interroger sur nos intentions.

Ce qui nous attend pour la suite

L'un de nos principaux défis consiste à améliorer notre communication. La communication externe nous permettra de continuer à travailler sur l'ouverture, sur la visibilité de nos actions et de notre spécialité et d'impliquer plus de collègues. L'amélioration de notre communication interne devra passer par plus d'audioconférences et par des réunions physiques.

Nous devons également, dans les mois et années à venir, donner envie aux collègues de nous rejoindre notamment en informant plus sur nos actions et nos projets, en renouvelant et étoffant nos partenariats et en mettant en place des formations.

Sandrine Chicherie, *Présidente*

Assemblée générale 2015

Rapport financier

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 27 juin 2015** de 13h30 à 16h30 à **Paris**. Le présent rapport financier leur a été présenté.

Situation particulière de l'année 2014

La naissance de l'OFPN a été officialisée le 12 juillet 2014 par la parution de l'annonce de sa création au Journal Officiel de la République Française. Toutefois, l'ouverture des adhésions n'a pas pu être réalisée dès cette date mais a été retardée, notamment en raison d'aléas bancaires et de délais administratifs. Ainsi, l'ouverture du compte bancaire a été finalisée mi-novembre 2014. Par ailleurs, l'ouverture des adhésions nécessitant des ajustements techniques de notre plateforme numérique, celle-ci n'a pu être lancée que le 15 janvier 2015.

Par ailleurs, nous devons noter que pour l'année 2014, c'est l'association Neuropsychologie.fr qui s'est acquittée de tous les frais liés à la gestion de la plateforme numérique sur laquelle s'appuie l'OFPN.

Charges et recettes en 2014

Les charges 2014 s'élèvent à 52,91 € de frais bancaires, répartis comme suit : 7,95 € de frais de tenue de compte et 44,96 € de frais PayPal.

Les recettes 2014 s'élèvent à 1 260 €. Cette somme correspond à 18 adhésions qui ont été enregistrées en décembre 2014 suite à un « bug » informatique qui a provoqué l'ouverture prématurée des adhésions.

Bilan financier 2014

Le bilan financier 2014 est résumé dans le tableau suivant :

Charges	52,91 €
Recettes	1260,00 €
Résultat	1 207,09 €

Bilan au premier semestre 2015

Les charges s'élèvent au 26 Juin 2015 à 3 252,61€ et sont réparties selon trois postes de dépense principaux :

- Frais de gestion du portail numérique : renouvellement de licences, location des serveurs ...
- Remboursement des frais de déplacement des membres du CA

- Frais bancaires et PayPal, assurances

Les recettes de l'OFPN proviennent actuellement des cotisations des adhérents (526 adhésions au 26 juin 2014). Elles s'élèvent à 29 920€. Neuropsychologie.fr a également fait don de sa trésorerie pour un montant de 10 000 € (soit 39 920€ de recettes au total).

Perspectives pour 2015

Les charges à envisager pour la suite de l'année 2015 sont les suivantes :

- Frais d'organisation de l'AG (traiteur, location de la salle, papeterie)
- Avance de trésorerie pour la CNNC 2
- Harmonisation de la charte graphique du site de l'OFPN et de la plateforme numérique Neuropsychologie.fr
- Achat d'un logiciel de mise en page et/ou recours aux compétences d'un graphiste pour travailler sur le visuel des documents produits par l'OFPN
- Possible achat d'un logiciel pour les enquêtes de l'observatoire

Les recettes envisagées proviendront des prochaines adhésions à l'association et éventuellement de formations qui pourraient être mises en place dans le courant de l'année.

Raphaëlle Amendola, *Trésorière*
Yaële Spirli, *Trésorière adjointe*

Assemblée générale 2015

Rapport d'activité

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 27 juin 2015** de 13h30 à 16h30 à **Paris**. Le présent rapport d'activité leur a été présenté.

Le Conseil d'Administration

Bilan des activités 2014

Les activités du conseil d'administration (CA) durant 2014 ont principalement été liées à la création de l'association :

- Finalisation des statuts et du règlement intérieur (accessibles [ICI](#))
- Dépôt des statuts en préfecture
- Communication sur la création de l'OFPN
- Préparation de l'ouverture des adhésions
- Mise en place des [commissions](#) et des premiers groupes de travail
- Réunions par audioconférence

En 2014, l'OFPN s'est dotée d'un logo. Celui-ci a été élaboré par une graphiste professionnelle, [Elixirianne](#), sur la base des avis et propositions exprimés sur le forum professionnel par de nombreux collègues.

Le CA a également œuvré à la diffusion des informations concernant les projets et étapes de mise en place de l'OFPN par la publication de deux newsletters en mai et juillet 2014 (voir [ICI](#)).

Bilan partiel des activités 2015

En 2015, les principales activités du CA ont été les suivantes :

- Poursuite des activités 2014
 - o Gestion de l'adresse de contact
 - o Publication de deux newsletters : janvier et mai 2015 (voir [ICI](#))
 - o Coordination des commissions et groupes de travail
 - o Echanges sur le forum (plus de 6 600 messages postés sur la partie réservée au CA)
 - o Réunions par audioconférence
- Ouverture des adhésions
 - o Gestion de la plateforme d'adhésion
 - o Gestion de la trésorerie
 - o Validation des statuts des candidats à l'adhésion

- Rédaction et envoi de courriers de présentation à la FFPP, le SNP, la SNLF et le GRECO
- Intervention orale aux Entretiens Francophones de la Psychologie
 - o Participation à la table ronde « *Les 30 ans du titre et la question des organisations des psychologues* » auprès de la FFPP, le SNP, la SFP et l'UFMICT-CGT
 - o Communication orale au cours du symposium sur la neuropsychologie : « *Etre psychologie spécialisé en neuropsychologie aujourd'hui* » (voir [ICI](#))
- Préparation de la première assemblée de l'OFPN

Mouvements dans l'équipe

Nous vous annonçons officiellement la démission de Dominique Cazin de ses fonctions de vice-président de l'association et de membre du conseil d'administration de l'OFPN. Après avoir œuvré pendant de nombreuses années pour la neuropsychologie clinique en France, entre autres par la création du site Neuropsychologie.fr, son rôle de président de l'ARNPN et son implication massive dans de nombreux projets, Dominique vit désormais au Canada. Il a souhaité quitter l'équipe afin de se consacrer à ses projets personnels et professionnels. Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté à notre spécialité en France et son rôle déterminant dans la mise en place des bases de l'organisation de notre spécialité.

Quelques changements ont également eu lieu au niveau des responsabilités de commission : Sandrine Chicherie remplace Dominique Cazin pour la commission Internet, Grégoire Wauquiez remplace Hélène Vichard pour la commission Observatoire et Amélie Ponchel a souhaité quitter la commission Psychométrie.

Projets

- Comment faire davantage participer les adhérents ?
- Comment gérer la transition à la fin du mandat du CA (dans 2 ans) ?
- Réflexions sur l'embauche future d'un salarié de l'OFPN : quelles missions ? quel cadre juridique ?

Sandrine Chicherie, *Présidente*

Remerciements

Les membres du conseil d'administration tiennent à remercier l'ensemble des membres des groupes de travail !

C. Arangois, A. Arents, M. Bedecarrax, A. Bernard, P. Bertrand, A. Besozzi, S. Bonnoron, C. Cardon, A.M. Caulet-Gillier, S. Chancenotte, A. Choquart, E. Deininger, N. De Reviere, J. Dumalin, L. Elbaze, L. Eloy, L. Frère, A. Gallic, S. Guiraud, M. Hainselin, L. Jehel, F. Lagneau, T. Laguillier, A. Launay, P. Leclef, C. Lembre, G. Lepage, R. Levasseur, S. Loynard, S. Marey, C. Mertz, M.O. Méry, T. Meunier, R. Miranda, D. Moreau, M. Muneaux-Taxil, J. Pho, F. Radiguer, A. Rampazzo, E. Richaud, G. Rouyre, B. Selingue, L. Senouci, S. Suarez, N. Uzun, M.A. Vandaele, I. Verlut, J. Wrobel, les auteurs et relecteurs des articles des Cahiers

Nous remercions également les adhérents de l'OFPN !

La commission Formation initiale

Objectifs de la commission

- Réflexion en profondeur sur la formation initiale des étudiants, en concertation avec les universitaires.
- Réflexion sur ce qui définit un psychologue spécialisé en neuropsychologie avant d'adapter les critères d'adhésion à l'OFPN.

Bilan des activités 2014

- Recensement des formations existantes (masters et diplômes universitaires) et mise à jour sur la page internet du portail numérique
- Mai et juillet 2014 : Envoi de deux courriers de présentation à tous les responsables universitaires de masters de neuropsychologie référencés par l'association Neuropsychologie.fr
 - o Réponse de 7 universités : Amiens, Chambéry, Paris 5, Paris 8, Montpellier, Franche Comté/Besançon, Nanterre
 - o Ces responsables de master ont transmis à la commission leur plaquette et ont fait part de leur intérêt pour participer aux projets à venir
- Mai et octobre 2014 : A l'invitation de la FFPP, participation à une réunion concernant les nomenclatures de master et la gratification des stagiaires
 - o Décision de nommer un référent de l'OFPN pour la participation aux réunions futures et aux échanges entre FFPP/AEPU/associations : Marie de Montalembert

Bilan partiel des activités 2015

- Création du groupe de travail « Carnet de stage » et lancement des activités du groupe
 - o 7 professionnels ainsi que les universités d'Amiens, Bordeaux, Caen, Franche Comté/Besançon, Lille, Montpellier, Nanterre et Reims et des représentants de la FFPP et du SNP sont parties prenantes du groupe de travail
- Les réunions et la coordination avec l'AEPU et la FFPP concernant les nomenclatures de masters et les stages se poursuivent

Projets

- Définir des critères pour référencer un master comme étant spécialité en neuropsychologie
- Mener une réflexion sur les critères d'adhésion à l'OFPN en lien avec les formations initiales et les associations partenaires
- Créer un « guide pratique » à l'usage des psychologues référents encadrant des stagiaires en neuropsychologie

Marie de Montalembert
Sandrine Chicherie
Responsables de la commission

La commission Formation continue

Objectifs de la commission

- Faciliter l'accès des psychologues spécialisés en neuropsychologie à des formations de qualité afin de favoriser une pratique clinique de haut niveau en neuropsychologie
- Organiser tous les deux ans le Congrès National de Neuropsychologie Clinique (CNNC)

Bilan des activités 2014

- Démarches pour l'obtention d'un numéro d'organisme formateur
- Maintien des partenariats avec les éditeurs et organismes de formation suivants : Livity Formations, AG&D, Coridys et John Libbey
- Création d'un nouveau partenariat avec Les samedis de la neuropsychologie de Nice
- Lancement du projet de centralisation des informations sur les droits à la formation (en cours)

Bilan partiel des activités 2015

- Mise en place du prochain CNNC
 - o Elaboration d'un cahier des charges
 - o Appel à candidature

⇒ **Le prochain CNNC se tiendra à Nîmes les 14 et 15 octobre 2016.**

Le comité de coordination travaillera en lien avec :

- Un comité local, composé de 12 membres de l'association RMPN
- Un comité scientifique, en cours de constitution
- Un comité chargé de l'administration, du secrétariat et de la communication

Projets

- Poursuivre les projets engagés (organisation du CNNC 2 et centralisation des informations sur les droits à la formation)
- Tenir à jour une liste des congrès et formations en neuropsychologie
- Améliorer la visibilité des partenariats sur le site de l'OFPN et en trouver de nouveau (pour que les adhérents puissent bénéficier de tarifs réduits auprès de ces partenaires)
- Obtenir un numéro d'organisme formateur
- Mener une réflexion sur le type de formations à organiser et sur les contenus des formations attendues
- Solliciter des collègues experts dans leur domaine pour être formateurs
- Organiser les premières formations de l'OFPN

Virginie Mattio

Hélène Vichard

Responsables de la commission

La commission Réflexion sur les pratiques et visibilité de la spécialité

Objectifs de la commission

- Améliorer la visibilité des missions, des activités et des compétences des psychologues spécialisés en neuropsychologie

3 axes :

- Réflexions sur les pratiques : favoriser les échanges autour des pratiques professionnelles, recherche de consensus dans le respect de la diversité des pratiques
- Rédiger des écrits : fiches d'informations, écrits sur les pratiques, synthèses
- Diffuser ces écrits : auprès des autres professionnels, des étudiants, du grand public, des médias

Bilan des activités 2014

- Participation à une consultation publique menée par la Haute Autorité de Santé (HAS), au sujet de recommandations de bonnes pratiques dans le domaine du TDAH
- Participation en tant que relecteur aux recommandations de bonnes pratiques intitulées « Reprise de la conduite automobile après lésion cérébrale acquise non évolutive »
- Lancement de 4 groupes de travail pour réaliser des fiches d'informations sur le rôle du psychologue spécialisé en neuropsychologie (en cours)
 - o A destination du grand public : « Vous avez rendez-vous pour un bilan neuropsychologique en consultation mémoire »
 - o A destination des autres professionnels, notamment médecins : « le rôle du psychologue spécialisé en neuropsychologie en service de... »

Bilan partiel des activités 2015

- Poursuite du travail sur les fiches d'information débuté en 2014
- Lancement d'un groupe de travail pour la réalisation d'un écrit de synthèse sur les pratiques professionnelles du bilan neuropsychologique auprès d'enfants avec suspicion de TDAH

Projets

- Poursuite des groupes de travail en cours : finaliser la mise en page des fiches d'information
- Elaboration d'un état des lieux des pratiques et des habitudes des MDPH par rapport aux bilans et aux prises en charge neuropsychologiques
- Créer de nouvelles fiches sur le rôle du psychologue : à destination du grand public, des médecins généralistes, des étudiants mais aussi des décideurs, des médias
- Effectuer une veille des appels à participation sur le site de la HAS

Hélène Vichard
Virginie Biscay
Responsables de la commission

La commission Liens avec les associations locales et internationales

Objectifs de la commission

- Entretenir un lien fort avec les associations et regroupements locaux de psychologues spécialisés en neuropsychologie
- Favoriser la communication entre les régions et l'OFPN
- Proposer et soutenir des projets collaboratifs en direction des associations locales

Bilan des activités 2014

- Définition des priorités et des moyens nécessaires
- Lancement de 3 axes de développement :
 - o Référencement et communication
 - Référencement des associations et regroupements locaux
 - Prise de contact et présentation des projets
 - Appel à désigner des référents locaux
 - o Mutualisation des travaux associatifs
 - Réflexion sur la mutualisation et la valorisation des travaux locaux
 - Prospection et centralisation des thèmes de présentations
 - o Soutien à la création et au développement
 - Réflexion sur la mise à disposition de ressources
 - Soutien technique et logistique à destination des mouvements associatifs
- Présentation des projets aux adhérents et appels à participation

Bilan partiel des activités 2015

Axe « Référencement et communication »

- Liens établis avec 24 regroupements et associations locaux
 - o Désignation de référents locaux
- Lancement de « l'espace référent » sur le forum
 - o Support d'échange et d'émulation inter-associatif
- Visites en région
 - o Présentation de l'OFPN, recueil des attentes
 - o 8 associations déjà visitées, 3 à venir d'ici septembre
- Premières associations partenaires
 - o Partenariat symbolique et concret
 - o Déjà 7 associations partenaires : APNB (Bourgogne), NeuroPsy-PACA (PACA), NeuroPsy 26-06 (Rhône-Alpes), NEO (Pays de la Loire), ANC (Centre), A2PSN (Picardie), RMPN (Languedoc-Roussillon)
- Premiers contacts à l'international
 - o Echanges très positifs initiés avec l'ABPN (Belgique)
 - o Idées de projets communs et partage de travaux

Axe « Mutualisation des travaux associatifs »

- Opérationnalisation d'un système fonctionnel
- Présentation du projet aux associations locales

Axe « Soutien à la création et au développement »

- Création d'un « pack asso », déjà distribué à plusieurs regroupements
- Création d'une Foire aux Questions (FAQ) : nombreux questionnements relatifs au fonctionnement de l'OFPN et aux liens avec les régions
- Développement d'un espace d'échange collaboratif inter-associations (forum privé dédié aux référents locaux)
- Mise à disposition d'un site web pour les associations locales (avec la commission Internet)
 - o URL type www.nomdelassociation@neuropsychologie.pro
 - o Adresse mail type contact@nomdelassociation.neuropsychologie.pro

Projets

- Entretenir la communication avec les régions
- Appliquer et développer le système de mutualisation
- Poursuivre le travail de centralisation et de mise à disposition des aides / soutiens à la création et au développement associatif
- Etablir des contacts à l'international : ASNP (Suisse), AQNP (Québec), SPAN (Italie), FANPSE (Espagne), GNP (Allemagne), DoN (Angleterre), ABCN (USA). L'objectif est de faire le point sur le fonctionnement de ces associations et de s'inspirer de leurs réflexions et travaux pour nourrir les nôtres et envisager des projets communs

Grégoire Wauquiez
Yaële Spirli
Responsables de la commission

La commission Observatoire

Objectifs de la commission

- Réalisation d'enquête et de sondages en lien avec les travaux et objectifs de l'OFPN

Notre objectif général est de mieux connaître notre spécialité et nos pratiques par la réalisation d'états des lieux et l'observation de l'évolution de notre spécialité. Les données chiffrées récoltées par cette commission constituent des arguments de points dans nos revendications, nos projets et nos communications.

Globalement, les activités de cette commission suivent un schéma similaire :

- Définition et clarification du projet : quels sont les objectifs de l'enquête, que cherche-t-on, comment vont être utilisées les données recueillies ?
- Elaboration du questionnaire : réflexion sur la formulation des questions et des réponses, de l'ordre de présentation des items, pré-test des questionnaires auprès de volontaires
- Démarches légales : lorsque les données sont nominatives, démarches auprès de la CNIL
- Diffusion : grâce à la commission Internet, diffusion par le site internet, le forum professionnel, les réseaux sociaux, les contacts de l'OFPN
- Analyse des résultats
- Rédaction : synthèses, fiches, articles
- Communication des résultats : diffusion des données

Bilan des activités 2014

Enquête sur les stages

- Objectif : Faire un état des lieux sur les conditions et pratiques des stages en neuropsychologie
- Deux axes :
 - Psychologues (n=550) et étudiants (n=332) : Publication d'un supplément au numéro 3 de la revue : Ponchel et al. (2014). Etat des lieux des conditions et pratiques des stages en neuropsychologie en France. *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique 3 (Suppl.)*, S4-S32. (Téléchargement gratuit [ICI](#))
 - Universitaire (n=16) : travail en collaboration avec Pr Gély-Nargeot (Montpellier) et Pr Quaglino (Amiens). Analyses non réalisées pour le moment, prévues en 2015

Mise en place du questionnaire d'adhésion à l'OFPN

- Objectif : Connaître les adhérents de l'OFPN
- Informations recueillies : données démographiques, formation initiale, lieux et conditions d'exercice, attentes vis-à-vis de l'OFPN
- Dispense n°8 de la CNIL : autorise une association à recueillir des informations nominatives sur ses membres

Prémices de l'enquête sur les habitudes en psychométrie

- Objectif : Faire un état des lieux sur l'utilisation des données psychométriques par les psychologues spécialisés en neuropsychologie
- Projet proposé par Pierre Leclef en juillet 2014, issu d'un projet local de l'APNB (Bourgogne)
- Constitution d'un groupe de travail en novembre 2014 et début de l'élaboration du questionnaire

Bilan partiel des activités 2015

Stages

- Diffusion de la synthèse de l'enquête aux responsables de la FFPP et du SNP
- Utilisation de cette synthèse par certaines universités dans les TD de suivi de stage
- Publication d'un article dans la revue du SNP : Radiguer & Ponchel. (2015). Enquête nationale sur les stages en neuropsychologie. *Psychologues & Psychologies* 238, 14-16.

Questionnaire d'adhésion

- Travail sur l'automatisation de l'analyse des données afin de disposer à tout moment des statistiques sur les adhérents
- Recrutement d'un chargé de mission (Anne-Marie Caulet-Giller) pour le traitement manuel des nouvelles réponses : validation des réponses et prise de contact avec les adhérents en cas de question
- 507 réponses recueillies à ce jour

Enquête sur les habitudes en psychométrie

- Deux axes de travail :
 - o Interprétation des scores
 - o Utilisation des scores dans les écrits
- Recueil de 547 réponses
- Analyses statistiques en cours

Enquête sur les conditions de travail et l'insertion professionnelle

- Objectif : Faire un état des lieux sur ce sujet selon deux axes l'insertion professionnelle et les conditions de travail des psychologues spécialisés en neuropsychologie
- Recueil de 602 réponses
- Analyses statistiques en cours

Projets

- Poursuite de l'analyse, la synthèse et la communication des projets en cours
- Réflexion sur le projet de recensement national : quelle utilisation des données ? démarches CNIL

Amélie Ponchel
Grégoire Wauquiez
Responsables de la commission

La commission Internet

Objectifs de la commission

- Gérer les activités de l'association en lien avec le web

Bilan des activités 2014

- Activités en lien avec les besoins de l'OFPN :
 - o Création du site internet de l'OFPN : www.ofpn.fr
 - o Création d'adresses mails spécifiques à l'OFPN
 - o Création de pages sur les réseaux sociaux : Facebook (page suivie par plus de 2 150 personnes) et Twitter (72 followers)
 - o Création du site internet des *Cahiers de Neuropsychologie Clinique*
 - o Mise en place de la plateforme d'adhésion et de cotisation, en lien avec la trésorerie
 - o Création de nouvelles catégories, de groupes de permissions, modification des accès des membres pour les groupes de travail
 - o Diffusion des newsletters, des enquêtes, des appels à projets
- Animation du forum professionnel :
 - o Modération et administration courante
 - o Modification de l'arborescence, création de nouvelles catégories, constitution d'un groupe de travail pour le déplacement de tous les messages concernés dans ces nouvelles catégories
 - o Constitution d'un groupe de travail pour la vérification de l'ensemble des messages contenant des fichiers partagés dans l'objectif de respecter les droits d'auteurs
 - o Gestion de l'annuaire professionnel

Bilan partiel des activités 2015

Mouvements dans l'équipe

Intégration de Guillaume Lepage en tant que nouvel administrateur et départ d'Amélie Ponchel de son rôle de modératrice.

L'équipe technique du site comprend donc désormais 5 administrateurs/modérateurs : Dominique Cazin (@DominiqueC), Sandrine Chicherie (@SandrineCM), Virginie Biscay (@VirginieB), Guillaume Lepage (@GuillaumeL) et Anne Marie Cauletin-Gillier (@Anne-MarieCG). Angélique Belmont (@AngeleB), ancienne administratrice du site, donne ponctuellement un avis consultatif.

S'y associent deux chargés de missions : Benoit Selingue pour la gestion des pages des réseaux sociaux et Amélie Ponchel pour le projet de Fiches de lecture.

Projets en cours

- Fiches de lecture : (voir [ICI](#))

- Objectifs : Initier des échanges sur de nouveaux sujets sur le forum professionnel, faire découvrir à la communauté des thématiques ou des sujets parfois méconnus, susciter le partage de données de la littérature
- 7 fiches ont d'ores et déjà été publiées
- Débat sur les pratiques de modération du forum : les échanges ont eu lieu, l'équipe a réalisé une synthèse des débats et travaille au lancement prochain d'un sondage anonyme à ce sujet

Projets

- Harmoniser la charte graphique du site internet de l'OFPN et du forum professionnel
- Développer le site de l'OFPN : ajouter une page sur nos partenaires, une sur les groupes de travail réalisés / en cours et mettre en avant leurs membres
- Créer un site internet dédié au grand public qui regroupe des informations sur le fonctionnement neuropsychologique et ses troubles

Sandrine Chicherie
Virginie Biscay
Responsables de la commission

La commission Revue

Objectifs de la commission

- Mettre en œuvre une revue de neuropsychologie clinique : *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique*
- Diffuser des articles pratico-cliniques rédigés par des cliniciens et à destination de cliniciens, participer à la communication sur notre spécialité, contribuer à la formation continue des collègues.

Pour ce faire, nous avons mis en place une revue en langue française à comité de lecture. Le fonctionnement de cette revue repose sur un comité éditorial de 4 membres : R. Amendola, M. Hainselin, D. Moreau et A. Ponchel. Leurs activités se décomposent principalement en deux axes :

- Gestion de la revue : définition de la politique éditoriale, diffusion, développement de la revue
- Edition des articles : de l'appel à communication à la mise en page, en passant par les échanges multiples avec les auteurs et les relecteurs des articles

Le travail de cette commission repose également sur la participation des auteurs d'articles et des relecteurs.

Bilan des activités 2014

- Définition de la politique éditoriale et mise en place d'un fonctionnement par comité de lecture :
 - o Evaluation et validation par les pairs : favoriser un haut niveau de communication
 - o Diffusion de consignes aux auteurs et de grilles de relecture pour encadrer ce fonctionnement
- Accompagnement méthodologique des auteurs : diffusion de fiches-conseil
- Mise en place du site internet : www.cahiersdeneuropsychologieclinique.fr
- Réflexions sur les modalités de diffusion de la revue : réservée aux adhérents de l'OFPN
- Numéros 3 publié en octobre 2014 :
 - o Composé de 10 articles + 1 supplément
 - o Implication de 15 relecteurs et 16 auteurs + illustration gracieusement offerte par Eve Richaud
- Numéro 4 : Fin de l'appel à communication en novembre 2014

Bilan partiel des activités 2015

- Démarches d'obtention d'un numéro e-ISSN pour référencer officiellement la revue
- Numéro 4 : articles en cours de relecture et corrections

Projets

- Départ de Mathieu Hainselin du comité éditorial après la publication du numéro 4
- Réflexions sur le développement de l'équipe et une réorganisation pour un fonctionnement plus pérenne
- Réflexions sur la diffusion de la revue
- Travail sur le numéro 5

Amélie Ponchel
Raphaëlle Amendola
Responsables de la commission

La commission Psychométrie

Objectifs de la commission

- Centraliser et diffuser des informations consensuelles sur nos outils
- A plus long terme, participer à leur développement et à leur protection

Bilan des activités 2014

- Echanges avec le GRECO afin de s'assurer que nos objectifs ne sont pas les mêmes, pour ne pas diluer les énergies mais bien apporter des informations pertinentes aux psychologues spécialisés en neuropsychologie, qui n'existent pas déjà par ailleurs

Bilan partiel des activités 2015

- Elaboration d'une trame qui sera utilisée pour l'ensemble des outils traités dans futur
- Travail de synthèse sur le Trail Making Test (en cours)
 - o Synthèse sur les différentes versions, normes
 - o Qualités psychométriques
 - o Droits d'auteurs

Projets

- Finaliser la trame et le travail à propos du TMT
- Lancer un groupe de travail sur un nouvel outil

Virginie Biscay
Responsable de la commission

La commission Droits et statut

Objectifs de la commission

- Communiquer sur les aspects législatifs liés à notre profession et les particularités liées à notre spécialité
- Etre l'intermédiaire entre l'OFPN et les organisations professionnelles

Bilan des activités 2014

- Animation de la catégorie « Droits et statut » sur le forum professionnel
 - o Informer les collègues sur leurs droits, sur les nouvelles lois
 - o Diffuser les informations issues des syndicats
- Contacts et collaboration avec les organisations professionnels relatives à la profession, en lien avec le CA et la commission FI

Bilan partiel des activités 2015

Projets

- Mener une réflexion sur le remboursement de notre activité
- Faire reconnaître la neuropsychologie comme spécialité à part entière dans les répertoires ADELI (mais attention : pas de contrôle)
- Réflexions sur la protection des outils
- Prendre contact avec les associations de paramédicaux travaillant dans le domaine de la neuropsychologie

Sandrine Chicherie
Responsable de la commission

Assemblée générale 2015

Synthèse des débats

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 27 juin 2015** de 13h30 à 16h30 à **Paris**. Nous vous présentons ici la synthèse des débats qui ont eu lieu.

Echanges en lien avec le bilan financier

Aucune question ou remarque n'a été émise au sujet du bilan financier de l'OFPN.

Un vote l'a validé à l'unanimité.

Echanges en lien avec le montant des cotisations

La question a été posée du motif d'une cotisation réduite pour les adhérents internationaux (i.e. 15 €).

Les adhérents internationaux ne bénéficient que de l'accès au forum professionnel : ils n'ont pas accès aux Cahiers de Neuropsychologie Clinique, aux réductions auprès des éditeurs et organismes de formation partenaires et aux formations de l'OFPN. Ils n'ont pas non plus droit au vote lors des assemblées générales. Enfin, l'OFPN travaille à la reconnaissance et la visibilité de la neuropsychologie en France, objectif qui n'est pas nécessairement directement bénéfique aux personnes qui exercent à l'étranger. Ce statut a été créé afin de permettre aux collègues exerçant à l'étranger de pouvoir continuer à accéder au forum professionnel qu'ils fréquentaient avant la création de l'OFPN. Leur apport dans les discussions est particulièrement intéressant puisqu'il permet parfois de nous éclairer sur la place de la neuropsychologie dans d'autres pays ou sur les pratiques à l'étranger. Cela nourrit nos réflexions pour la défense de notre spécialité en France.

Suite à la proposition du CA de diminuer la cotisation des adhérents étudiants, un adhérent a posé la question de la possibilité de baisser le montant à 5 € au lieu des 25 € proposés.

L'OFPN souhaite favoriser l'accès de l'association aux étudiants. Ils sont nos futurs collègues et font leurs premiers pas dans le monde professionnel par le biais de stages à nos côtés. Or, nous n'avons actuellement qu'une soixantaine d'adhérents étudiants. Leur permettre une adhésion dès le master 2 permet de les sensibiliser aux questionnements des psychologues spécialisés en neuropsychologie. Toutefois, il semble important pour le CA de conserver la notion que l'adhésion à l'association est une démarche volontaire et qui a une « valeur ». Les adhérents de l'OFPN bénéficient d'avantages qui se doivent d'être valorisés.

Une adhérente a questionné le CA sur la possibilité de demander aux masters 2 d'inciter leurs étudiants à adhérer à l'OFPN et même éventuellement de participer aux frais d'adhésion.

Nous rappelons que cela ne fait pas partie des missions de l'université. Les responsables de formation se doivent de ne pas prendre parti pour une association plus qu'une autre, dans un paysage associatif et organisationnel assez fourni en France. Il n'est pas de leur ressort d'inciter leurs étudiants à adhérer à notre association et encore moins d'y participer financièrement. Toutefois, il est envisageable de solliciter les responsables de formation pour être autorisé à venir présenter l'OFPN aux étudiants à l'université. Cela a déjà

été fait en 2015 dans un master 2 professionnel. Le CA souhaite renouveler la démarche à l'avenir auprès des universités.

Une adhérente rappelle que les étudiants sont également informés de l'existence de l'OFPN via leurs maîtres de stage.

Après ces échanges, nous avons procédé à un vote qui a entériné à l'unanimité les montants et les modalités de paiement de la cotisation.

Echanges en lien avec le bilan d'activité

Avis global

Le bilan d'activité a donné lieu aux félicitations des adhérents présents et à leurs applaudissements. Certains se sont dits impressionnés par la quantité de travail réalisé durant cette première année de fonctionnement de l'association.

Un vote à l'unanimité a validé le bilan d'activité 2014.

Le CA remercie les membres des groupes de travail qui ont œuvré à leur côté sur ces projets. De nombreuses idées restent à concrétiser et l'association a besoin de la participation du plus grand nombre pour poursuivre ses objectifs. Les collègues sont invités à participer et à prendre leur part dans cette démarche pour la reconnaissance de notre spécialité.

Implication des membres dans les projets

Remarque a été faite que les adhérents peuvent avoir des difficultés à s'impliquer dans des projets dont ils ignorent la durée et la charge de travail demandée. Certains pourraient avoir du mal à s'engager en ayant la crainte de « laisser tomber » le groupe de travail en cours.

Une collègue a souligné le fait qu'elle pourrait être disponible pour certaines tâches demandant un niveau d'implication moindre, sur des tâches ponctuelles. Appeler les adhérents à participer sur ce type de tâche permet à ceux qui ont moins de disponibilités de s'investir.

Le CA tient à rappeler que les activités réalisées dans le cadre de l'OFPN sont associatives et bénévoles. Chacun œuvre en fonction de ses disponibilités et du temps qu'il souhaite accorder à ces projets. La participation à un groupe de travail n'oblige pas à y rester jusqu'à la fin : toute contribution est utile et permet de faire avancer les réflexions et les activités. A noter que la plupart des projets de l'OFPN n'ont pas de date limite : chaque projet avance au rythme du temps que peuvent y consacrer les membres. De plus, chaque projet implique des tâches variées, qui vont d'activités plus techniques/basiques à des participations plus poussées. Toute aide est la bienvenue. Toutefois, le CA prend note de la remarque et tentera d'apporter plus de lisibilité dans les appels à participation.

Le tarif des cotisations professionnelles (i.e. 70 € annuels) pourrait être à l'origine d'un comportement « consumériste » de la part de certains collègues, qui pourraient attendre des bénéfices de leur adhésion plutôt que de souhaiter s'impliquer activement dans les projets.

Il s'agit effectivement d'un risque et d'une possible explication du manque d'implication de certains collègues. Le fait est toutefois que l'acte d'adhésion, avec le paiement de la cotisation, est déjà en soit une participation aux activités de l'OFPN : cela apporte de la trésorerie à l'association et permet de soutenir ses objectifs en

renforçant ses effectifs et donc son poids. Même si chaque collègue est invité à participer activement aux activités de l'OFPN, nous sommes conscients des limites de disponibilités de nos collègues et remercions sincèrement tous ceux qui font la démarche d'adhérer à l'association.

La réflexion a également porté sur la visibilité des appels à volontaires. Conseil a été fait au CA de mieux distinguer les « offres » et les « demandes » de l'association. A ce jour, le forum professionnel met principalement en avant les « offres », les informations qui sont fournies par l'association aux adhérents. Un espace plus important dédié aux « demandes », c'est-à-dire les appels à volontaires, les appels à participation, pourraient potentiellement les rendre plus visibles.

Nous sommes conscients que le site de l'OFPN manque à ce jour de lisibilité. Le travail sur ces aspects sera l'une des priorités de l'OFPN dans les mois qui viennent. La poursuite des objectifs de l'OFPN passe par une meilleure visibilité de nos activités et par une meilleure communication.

Une association « professionnelle »

Un adhérent a indiqué qu'il percevait le travail de l'OFPN comme très professionnel. Tout en restant une activité associative qui est réalisée à côté de la vie professionnelle et personnelle, l'OFPN montre un aspect très professionnel et « carré ». Malgré tout l'intérêt que cela donne au travail de l'OFPN, il faut également être conscient que cela peut aussi faire peur à certains collègues qui pourraient « se mettre la pression » face au niveau d'exigence de l'OFPN. Une remarque a d'ailleurs été formulée concernant des craintes par rapport au niveau d'exigence de certains projets. Toutefois, l'OFPN présente l'avantage de « fournir un cadre » qui permet à tout collègue de pouvoir être accompagné dans la réalisation du projet.

En tant qu'organisation qui souhaite représenter la spécialité au niveau national, nous pensons que l'OFPN se doit d'être professionnelle. C'est ainsi qu'elle sera considérée par les autres organisations professionnelles, par les responsables universitaires et par les instances. Toutefois, nous sommes conscients que les activités menées pour le compte de l'OFPN sont bénévoles et ajoutées aux activités personnelles et professionnelles de chacun.

Concernant les projets, il a été remarqué que les collègues voient généralement le « produit fini » des projets, à savoir les articles publiés, les documents diffusés, etc. Ces documents répondent effectivement à une volonté de travail de qualité par l'OFPN. Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit de productions qui demandent généralement plusieurs semaines à plusieurs mois de travail et ont impliqué de multiples réflexions, corrections, adaptations et améliorations. Ainsi, toutes les activités de l'OFPN sont réalisées par des psychologues spécialisés en neuropsychologie et sont à la portée des professionnels que nous sommes, qui disposent d'un haut niveau de formation universitaire et d'une expérience clinique. Il n'est pas attendu plus que ce que chacun fait dans le cadre de son activité de psychologue.

Enfin, les responsables des commissions sont effectivement présents pour « donner un cadre » aux projets des commissions. Ils accompagnent les bénévoles dès l'initiation des projets pour les aider à cibler des objectifs concrets et réalisables puis tout au long du travail afin de dynamiser, synthétiser et aider à avancer.

Liens avec les associations locales

Il semble les projets et activités de l'OFPN manquent encore de visibilité auprès des collègues. Conseil a été donné au CA de diffuser plus d'informations aux associations locales concernant par exemple les appels à participation sur des projets.

Il apparaît en effet que les associations et regroupements locaux sont des collaborateurs importants pour les projets de l'OFPN. Des groupes de travail géographiquement proches peuvent être efficaces sur des projets, qui peuvent bénéficier d'une dynamique au sein d'un groupe local. La commission « Liens avec les Associations locales » s'attèle déjà à relayer les principaux appels à projets aux référents identifiés dans chaque regroupements et associations locales via notamment l'envoi de mails. Il incombe ensuite aux référents de transmettre ces informations auprès des collègues de leur regroupement. A noter également la création en janvier 2015 d'un accès privilégié à certaines parties du forum de l'OFPN pour les référents locaux (sur demande, valable également pour les référents non adhérents de l'OFPN). Ce dispositif leur donne ainsi accès aux parties spécifiquement dédiés aux activités de l'OFPN : la partie « [Mise en place de projets](#) » et « [Actualités](#) » ainsi qu'à un espace privé consacré aux échanges inter-associatifs. Ces dispositifs sont censés permettre aux référents qui en ont fait la demande d'être constamment au courant des actualités et projets de l'OFPN. La transmission des informations peut toutefois être entravée par les multiples étapes entre l'OFPN, les référents locaux puis le relai aux collègues. La fluidification de la circulation des informations reste ainsi une piste d'amélioration pour la communication de l'OFPN que nous prenons en considération.

Echanges en lien avec le positionnement « politique » de l'OFPN

Le CA a été interrogé au sujet des liens qu'entretient l'OFPN avec les tutelles.

Avant tout, le CA rappelle qu'il ne souhaite pas prendre la place des organisations professionnelles telles que la FFPP ou le SNP sur les sujets concernant la profession de psychologue dans son ensemble. Ces organisations disposent d'une expérience importante sur les dossiers concernant la profession et ont déjà des contacts établis avec le ministère. L'OFPN se place comme un interlocuteur qui peut transmettre à ces instances professionnelles les avis et points de vue des psychologues spécialisés en neuropsychologie pour venir alimenter les réflexions sur les dossiers communs à tous les psychologues.

Toutefois, l'OFPN souhaite pouvoir être un interlocuteur concernant les dossiers plus spécifiques aux psychologues spécialisés en neuropsychologie. Par exemple, un projet est prévu par la commission Réflexion sur les pratiques et visibilité de la spécialité pour réaliser un état des lieux des pratiques et des habitudes des MDPH par rapport aux bilans et aux prises en charge neuropsychologiques. D'autres projets de ce type peuvent être proposés à l'OFPN.

Le CA a également été interrogé sur les liens qu'entretient l'OFPN avec la commission « neuropsychologie » de la FFPP.

Des travaux et réflexions communs sont déjà amorcés entre l'OFPN et la FFPP, comme le travail sur le carnet de stage, qui implique le Pr Gély-Nargeot, responsable avec Stéphane Soury de la commission neuropsychologie à la FFPP. Nous avouons par ailleurs peu connaître les activités de cette commission de la FFPP.

Historiquement et pour de multiples raisons, l'OFPN s'est constituée séparément de la FFPP. A ce jour, nous souhaitons développer notre association pour défendre notre spécialité, sans affilier l'association. Si une affiliation devait être envisagée, elle passerait par une décision démocratique au sein de l'association et serait prise par les adhérents.

Les liens entre l'OFPN et la SNLF et le GRECO ont aussi été questionnés.

Des courriers de présentation de l'OFPN ont été envoyés à leurs responsables, qui ont pris acte de notre existence. Contrairement à ces sociétés savantes qui sont multidisciplinaires, nous défendons notre titre de psychologue. Par ailleurs, nous souhaitons focaliser les projets de l'OFPN sur des aspects très pratiques et

cliniques, qui répondent aux besoins des psychologues cliniciens spécialisés en neuropsychologie. Nos projets ne sont pas en concurrence avec les travaux scientifiques menés par la SNLF et le GRECO.

Une adhérente a souligné le manque d'intervenants qui seraient des psychologues spécialisés en neuropsychologie dans certaines formations comme des diplômes universitaires (DU) de neuropsychologie. Certains professionnels paramédicaux ou psychologues d'autres spécialités suivent ces formations et revendiquent ensuite une spécialisation en neuropsychologie. Or, il apparaît que certaines de ces formations peuvent être très superficielles et n'apportent vraisemblablement pas les connaissances et compétences comparables à celles acquises suite à un master 2 professionnel spécialisé en neuropsychologie.

La première étape serait de pouvoir identifier parmi les collègues des « experts » sur différentes thématiques qui pourraient mener des formations. L'objectif de la commission Formation continue est de pouvoir mettre en place des formations de qualité en neuropsychologie. Toutefois, ce projet implique des questions juridiques et financières et demande surtout l'implication de bénévoles qui manquent pour le moment pour lancer ce projet.

Quelles actions possibles face aux éditeurs de tests, comme les ECPA, qui permettent l'utilisation des épreuves par des personnels non formés, médicaux ou paramédicaux ? Quelles actions face la demande de formations à la remédiation cognitive par des professionnels comme des assistantes sociales ?

Ces sujets sont très importants pour la profession. Ils impliquent un travail de longue haleine pour faire connaître et reconnaître notre spécialité et nos compétences. L'OFPN, par ses actions pour favoriser la visibilité et la reconnaissance de notre spécialité souhaite parvenir à avoir un poids sur ces questions. Il faut toutefois être conscient que ce type de démarche demandera du temps.

Amélie Ponchel, Secrétaire
Sandrine Chicherie, Présidente